

Mode d'emploi

Version 1.1 Décembre 2000

Cher client,

bienvenue parmi les utilisateurs d'ULTRASTACK et merci de la confiance que vous nous accordez par l'achat de l'ULTRASTACK. Son branchement et son fonctionnement sont très simples ; nous allons brièvement vous présenter les propriétés du BG412S afin que vous puissiez vous familiariser avec ce remarquable haut-parleur. Grâce au type particulier du circuit Surround, la source de signal est facile à localiser tout en assurant une très bonne spatialité. La conception inclinée de la façade assure également une diffusion optimale.

☞ L'ULTRASTACK est capable de délivrer une extrême puissance sonore. N'oubliez pas qu'une pression sonore élevée fatigue rapidement l'ouïe et peut également entraîner des lésions auditives irrémédiables.

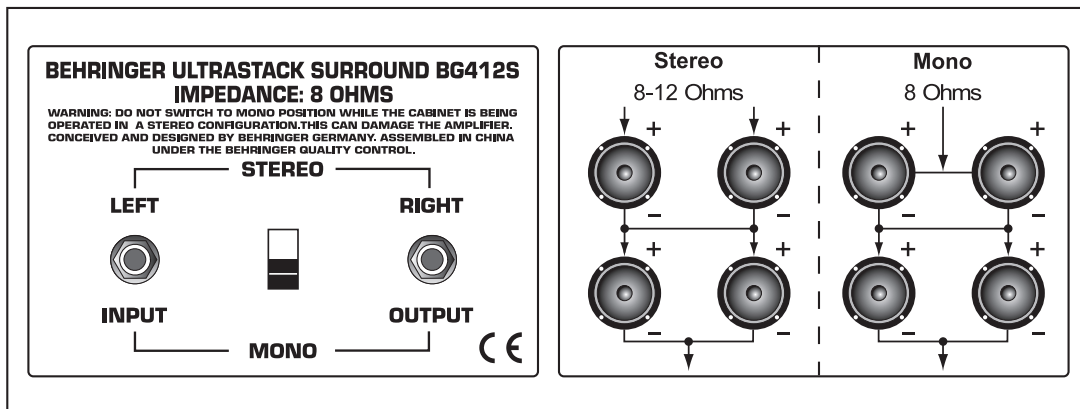
▲ Veillez à couper l'amplificateur avant d'établir les connexions.

☞ Ne modifiez jamais les réglages de l'ULTRASTACK en cours de fonctionnement, cela risque d'endommager votre amplificateur.

▲ Réglez l'ULTRASTACK sur MONO si vous voulez utiliser le BG412S avec un amplificateur de puissance. L'impédance du haut-parleur est alors de 8 ohms. Pour un étage à lampe, veuillez également utiliser la connexion correspondante sur votre amplificateur ou placez le sélecteur d'impédance sur 8 ohms. Utilisez le jack INPUT de l'ULTRASTACK pour brancher le câble du haut-parleur.

▲ Raccordez ensuite l'amplificateur au BG412S. N'utilisez aucun câble d'instrument ; utilisez uniquement un câble de haut-parleur d'une section minimale de 2,5 mm². Vous devez utiliser un câble pour le mode mono et deux pour le mode stéréo.

▲ Si vous disposez de deux amplificateurs ou d'un ampli stéréo, vous pouvez également faire fonctionner le BG412S sur deux canaux. Pour ce faire, réglez l'ULTRASTACK sur le mode STÉRÉO. L'impédance du haut-parleur est alors de 2 x 8 - 12 ohms. Pour un étage à lampe, veuillez à utiliser la connexion appropriée. Raccordez l'ampli gauche au jack LEFT et l'ampli droit au jack RIGHT.



Panneau arrière

Connexions

☞ Ne faites jamais fonctionner les étages à lampe sans charge. Si l'impédance du haut-parleur raccordé est différente du réglage de l'amplificateur, le haut-parleur ne reçoit qu'une partie de la puissance disponible et le transformateur de sortie risque la surcharge. Reportez-vous également à la notice de votre amplificateur.

Caractéristiques techniques :

Type de haut-parleur :	8 ohms, 100 watts
Capacité de charge (mono/stéréo) :	400 watts / 2 x 200 watts
Impédance (mono/stéréo) :	8 ohms / 2 x 8 - 12 ohms
Dimensions (L * H * P) :	env. 30 1/4" (770 mm) * 32 1/4" (820 mm) * 15" / 11 3/8" (380/290 mm)
Poids :	env. 47 kg



www.behringer.com

La société BEHRINGER s'efforce de se tenir à la pointe des standards professionnels les plus exigeants. En conséquence, certains produits existants peuvent être amenés à connaître des modifications sans avis préalable. Il est donc possible que les caractéristiques techniques et l'aspect extérieur de l'appareil divergent des indications ou illustrations données.

GARANTIE

§ 1 ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE/ENREGISTREMENT ONLINE VIA INTERNET

Pour que la garantie soit effective, l'acheteur doit compléter et renvoyer à BEHRINGER Spezielle Studiotechnik GmbH (adresse au § 3) la carte de garantie (signée/tamponnée par le revendeur) dans les 14 jours qui suivent la date d'achat. Si vous ne renvoyez pas la carte dans les délais (le cachet de la poste faisant foi), vous ne pourrez pas bénéficier de la garantie étendue.

Sous les conditions citées un enregistrement online via Internet est possible (www.behringer.com respectivement www.behringer.de).

§ 2 GARANTIE

1. La société BEHRINGER (BEHRINGER Spezielle Studiotechnik GmbH, y compris toutes les entreprises BEHRINGER reprises à la page en annexe à l'exception de BEHRINGER Japon) accorde, pour les composants mécaniques et électroniques du produit, selon les conditions décrites ici, une garantie pour une période de 1 année à partir de la date d'achat. Si un défaut de pièces ou de main d'oeuvre est constaté pendant la période de garantie, BEHRINGER s'engage à réparer ou remplacer le produit à ses frais.

2. Si l'application de la garantie est justifiée, le produit est renvoyé sans frais à BEHRINGER.

3. Toutes les demandes d'application de garantie autres que celles indiquées ci-dessus sont exclues.

§ 3 NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR

1. Pour l'application de la garantie, l'acheteur ou son revendeur autorisé doit appeler la société BEHRINGER (voir liste en annexe) aux heures de bureau **AVANT** de renvoyer le produit. Toutes les demandes doivent être accompagnées d'une description du problème. BEHRINGER envoie alors au client ou à son revendeur autorisé un numéro d'autorisation de retour.

2. Vous pourrez ensuite renvoyer le produit dans son emballage d'origine avec ce même numéro. La société BEHRINGER vous indiquera à quelle adresse l'appareil devra être envoyé.

3. Tous les transports non préalablement payés seront refusés.

§ 4 AUTORITÉ DE LA GARANTIE

1. Les services proposés par la garantie ne seront appliqués que si le produit est accompagné de sa facture. Toute réparation sera effectuée dans les 30 jours après la réception du produit par BEHRINGER.

2. Si le produit doit être adapté physiquement au pays où il est réparé, cette adaptation ne sera pas considérée comme un défaut du matériel ou de la main d'oeuvre. La garantie ne couvre pas de telles interventions, qu'elles soient réussies ou non. BEHRINGER ne peut donc pas être tenu responsable de dommages quelconques dus à une modification/adaptation.

Pour les coûts de ces modifications/adaptations, BEHRINGER ne sera responsable dans le cadre de cette garantie.

3. La garantie ne donne pas droit à une vérification gratuite ou à un entretien respectivement à la réparation de l'appareil, plus particulièrement lorsque les défauts ont pour cause une utilisation inadéquate.

Egalement, des défauts sur des pièces d'usure, dont la cause est une usure normale, ne sont pas concernées par le droit de garantie. Des pièces d'usure sont plus particulièrement des faders, des potentiomètres, des touches et pièces identiques.

4. Les inspections, réparations et remplacements de pièces du produit ne sont pas couverts par la garantie, de même que les actions suivantes :

▲ Mauvaise utilisation, négligence ou non respect des instructions données dans le mode d'emploi.

▲ Connexion ou utilisation de l'appareil non conforme aux règles de sécurité du pays où celui-ci est utilisé.

▲ Dommages causés par toute condition hors du domaine de BEHRINGER.

5. La garantie cesse de prendre effet lorsque le produit été ouvert par un atelier non autorisé ou réparé respectivement ouvert par le client lui-même.

6. Si lors du contrôle de l'appareil par la société BEHRINGER, il est constaté que le défaut en présence ne justifie pas une prétention à garantie, les frais engendrés par la prestation du contrôle par la société BEHRINGER seront à supporter par le client.

7. Les produits non concernés par cette garantie seront réparés au frais de l'acheteur, après l'avoir au préalable prévenu. Si l'acheteur ne peut envoyer un ordre de réparation avant les 4 semaines qui suivent cette notification, le produit est renvoyé tel quel avec une facture de transport et d'emballage séparée. Une telle facture séparée est aussi renvoyée après réception par BEHRINGER d'un ordre de réparation.

§ 5 TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie s'applique exclusivement au premier acheteur. Elle n'est en aucun cas transférable lors de la revente du produit par ce premier acheteur.

§ 6 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité totale de BEHRINGER pour toute plainte ne pourra dépasser le prix alloué pour le produit ou la partie qui donne lieu à la plainte.

§ 7 RAPPORT ENVERS D'AUTRES DROITS DE GARANTIE ET ENVERS LE DROIT NATIONAL

1. Par cette garantie les droits de l'acheteur à l'encontre du vendeur résultant du contrat de vente conclu ne sont pas aliénés.

2. Les conditions de garantie ci-dessus de la société BEHRINGER sont valables pour autant qu'elles ne s'opposent pas au droit national respectif relatif aux dispositions relatives à la garantie.

Les informations du présent manuel sont sujettes à modification sans préavis. Elles ne peuvent être reproduites ou transmises, totalement ou partiellement, par quelque moyen que ce soit (électronique ou mécanique) dont la photocopie ou l'enregistrement sous toute forme, sans l'autorisation écrite de BEHRINGER Spezielle Studiotechnik GmbH.

TOUS DROITS RESERVES © 2000 BEHRINGER Spezielle Studiotechnik GmbH.

BEHRINGER et ULTRASTACK sont des marques déposées.

BEHRINGER Spezielle Studiotechnik GmbH, Hanns-Martin-Schleyer-Str. 36-38, 47877 Willich-Münchheide II, Allemagne

Tel. +49 (0) 21 54 / 92 06-0, Fax +49 (0) 21 54 / 92 06 30